



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

# Appels à projets 2022-2023

## FONDS SOCIAL EUROPEEN +

### 03 février 2023



Cofinancé par  
l'Union européenne

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

# SUBVENTION GLOBALE 2022-2027

## PON FSE+ 21-27 « INCLUSION, JEUNESSE, EMPLOI ET COMPÉTENCES »



**Priorité 1: Favoriser l'insertion professionnelle et  
l'inclusion sociale**



**OS H : "Favoriser l'insertion et  
l'inclusion active"**

- Accompagnement vers l'emploi
- Levée des freins sociaux
- Insertion des travailleurs handicapés
- Insertion par l'activité économique (IAE)
- Démarche inclusive des entreprises



**OS L : "Lutte contre la  
pauvreté et l'exclusion"**

- Repérage et accompagnement des publics précaires et exclus
- Accès et maintien dans le logement
- Aide sociale et accompagnement de l'enfance vulnérable
- Lutte contre les violences et accompagnement des victimes



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés

**cantal**  
LE DÉPARTEMENT



Cofinancé par  
l'Union européenne

# TROIS APPELS À PROJETS 2022-2023

## APPEL À PROJETS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE HORS IAE

Intitulé : ARA-OI233 2022-2023\_Auvergne-Rhône-Alpes\_Cantal\_ Insertion professionnelle hors IAE

## APPEL À PROJETS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN ACI

Intitulé : ARA-OI241 2023\_Auvergne-Rhône-Alpes\_Cantal\_ Insertion professionnelle en IAE

## APPEL À PROJETS POUR L'INCLUSION SOCIALE

Intitulé : ARA-OI236 2022-2023\_Auvergne-Rhône-Alpes\_Cantal\_ Inclusion sociale



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

# APPEL À PROJETS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE HORS IAE



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

## AAP POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE HORS IAE

### Actions visées

Accompagnement renforcé vers l'emploi des personnes en recherche d'emploi

Implication des entreprises dans une démarche inclusive

Insertion professionnelle, l'insertion sociale par l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et des personnes souffrant d'une maladie de longue durée

### Bénéficiaires éligibles

Collectivités territoriales, les acteurs publics et privés (y compris associatifs) de l'insertion et de l'emploi...

### Publics cibles

Les personnes en recherche d'emploi inscrites ou non auprès du service public de l'emploi, y compris les personnes en activité réduite subie

Eligibilité géographique : département du Cantal



**EUROPE DIRECT**  
Cantal



**Chaque jour à vos côtés**



Cofinancé par  
l'Union européenne

## AAP POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE HORS IAE

### Dépenses éligibles

- Dépenses directes de personnel (salaires,...)
- Dépenses directes de fonctionnement (loyers,...)
- Dépenses directes de prestation (formation,...)
- Dépenses directes liées aux participants (salaires,...)

### Profils de plan de financement

- Taux forfaitaire de 40% des dépenses de personnel (au réel) pour calculer les coûts restants plus salaires et indemnités des participants (au réel)
- Opération entièrement mise en œuvre via des prestations externes
- Taux forfaitaire de 7% des dépenses de personnel, de fonctionnement, de prestations et de participants (au réel) pour calculer les dépenses indirectes
- Taux forfaitaire de 40% des dépenses de personnel (au réel) pour calculer les coûts restants
- Taux forfaitaire de 15% des dépenses de personnel (au réel) pour calculer les dépenses indirectes

Date de réalisation : du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2023



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

## AAP POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE HORS IAE

### Critères de sélection

#### Critères liés à la qualité du dossier de demande :

Présentation des modalités d'accompagnement du public  
Présentation des modalités d'évaluation des actions

#### Critères liés à l'opération :

Capacité à disposer de ressources en contrepartie du financement UE  
Caractère incitatif de l'aide FSE+  
Coopération avec les différents acteurs du territoire  
Maillage territorial de l'opération  
Caractère innovant de l'opération  
Prise en compte des principes horizontaux



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

# APPEL À PROJETS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN IAE



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés







Cofinancé par  
l'Union européenne

## AAP POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN IAE

### Actions visées

Développement de l'insertion par l'activité économique comme solution de mise à l'emploi et comme parcours d'accompagnement vers l'emploi durable (salarié ou indépendant)

### Bénéficiaires éligibles

Les acteurs publics et privés (y compris associatifs) agréés SIAE en particulier les ACI

### Publics cibles

Les personnes en recherche d'emploi inscrites ou non auprès du service public de l'emploi, y compris les personnes en activité réduite subie dont les salariés en insertion des SIAE

Eligibilité géographique : département du Cantal



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

**Chaque jour à vos côtés**





Cofinancé par  
l'Union européenne

## AAP POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN IAE

### Dépenses éligibles

Dépenses directes de personnel (salaires,...)

Dépenses directes de fonctionnement (loyers,...)

Dépenses directes de prestation (formation,...)

Dépenses directes liées aux participants (salaires,...)

### Profils de plan de financement

Opération entièrement mise en œuvre via des prestations externes

Taux forfaitaire de 7% des dépenses de personnel, de fonctionnement, de prestations et de participants (au réel) pour calculer les dépenses indirectes

Date de réalisation : du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

## AAP POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN IAE

### Critères de sélection

Critères liés à la qualité du dossier de demande :

Présentation des modalités d'accompagnement du public

Présentation des modalités d'évaluation des actions

Critères liés à l'opération :

Caractère incitatif de l'aide FSE+

Coopération avec les différents acteurs du territoire

Prise en compte des principes horizontaux



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

# APPEL À PROJETS POUR L'INCLUSION SOCIALE



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

## AAP POUR L'INCLUSION SOCIALE

### Actions visées

Les actions visant à mieux connaître et mieux lutter contre les facteurs d'exclusion

Les actions d'accompagnement des personnes à risque ou en situation de pauvreté et/ou exclues, accompagnement pluridisciplinaire

Les actions visant à soutenir le développement des enfants à risque ou en situation d'exclusion

Les actions visant à soutenir l'accès et le maintien dans le logement

Les actions visant à prévenir et à lutter contre les violences sexuelles, sexistes ou intrafamiliales

### Bénéficiaires éligibles

Collectivités territoriales, les acteurs publics et privés (y compris associatifs) de l'action sociale, de l'autonomie et de l'ASE

### Publics cibles

Les personnes exposées à la pauvreté ou à des difficultés persistantes d'insertion, tous ceux concernés par un situation d'exclusion dont les enfants

Eligibilité géographique : département du Cantal



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

## AAP POUR L'INCLUSION SOCIALE

### Dépenses éligibles

Dépenses directes de personnel (salaires,...)  
Dépenses directes de fonctionnement (loyers,...)  
Dépenses directes de prestation (formation,...)  
Dépenses directes liées aux participants (salaires,...)

### Profils de plan de financement

Taux forfaitaire de 40% des dépenses de personnel (au réel) pour calculer les coûts restants plus salaires et indemnités des participants (au réel)

Opération entièrement mise en œuvre via des prestations externes

Taux forfaitaire de 7% des dépenses de personnel, de fonctionnement, de prestations et de participants (au réel) pour calculer les dépenses indirectes

Taux forfaitaire de 40% des dépenses de personnel (au réel) pour calculer les coûts restants

Taux forfaitaire de 15% des dépenses de personnel (au réel) pour calculer les dépenses indirectes

Date de réalisation : du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2023



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

## APPEL À PROJETS POUR L'INCLUSION SOCIALE

### Critères de sélection

#### Critères liés à la qualité du dossier de demande :

Présentation des modalités d'accompagnement du public  
Présentation des modalités d'évaluation des actions

#### Critères liés à l'opération :

Capacité à disposer de ressources en contrepartie du financement UE  
Caractère incitatif de l'aide FSE+  
Coopération avec les différents acteurs du territoire  
Maillage territorial de l'opération  
Caractère innovant de l'opération  
Prise en compte des principes horizontaux



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

# PROCEDURES & CONSEILS



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés







Cofinancé par  
l'Union européenne

## MADÉMARCHEFSE +

Obligation de déposer votre demande via le logiciel en ligne MaDémarcheFSE + :  
<https://ma-demarche-fse-plus.fr>

Ouverture des appels à projets : le 2 mars 2023

Clôture des appels à projet : le 2 mai 2023

### Mise à disposition d'une base documentaire

- [fse.gouv.fr](https://fse.gouv.fr)
- Ma Ligne FSE Porteur de projet :  
<https://klee-in-touch.fr/confluence/display/MLFPDP/Ma+Ligne+FSE++Porteurs+de+projets>
- Chatbot porteur : Eurêka



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

## CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Dépôt des dossiers FSE+	2 mars – 2 mai 2023
Instruction des demandes FSE +	Mai-Juin 2023
Comité de pré-programmation	Juin 2023
Comité de programmation	Juillet 2023
Conventionnement & avances	Juillet 2023



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés



**cantal**  
LE DÉPARTEMENT



Cofinancé par  
l'Union européenne

## CONSEILS

**Principe** : la personne qui examinera votre demande de subvention ne connaît ni l'insertion professionnelle, ni l'inclusion sociale, ni votre structure, ni le Cantal.

→ Expliquez, détaillez,... tout en ayant conscience que votre dossier de demande est une pièce contractuelle

La demande de concours FSE+ porte sur le financement d'une opération d'accompagnement, pas sur le financement de votre structure

**Mémo** : Obligation d'avoir une délibération de vos conseils d'administration ou de vos assemblées :

- approuvant le projet
- approuvant le plan de financement
- autorisant le Président à déposer le dossier



EUROPE DIRECT  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

## ZOOM SUR LE PLAN DE FINANCEMENT

Subvention avec un plancher à 3 000 € de FSE+ et un taux de cofinancement maximum de 60%

Usage obligatoire des forfaits

Exclusion de certaines dépenses (fonction support – personnel affecté à moins de 0,20 ETP – dépenses de fonctionnement non imputables à 100% - etc.)

Opération de type ACI : application du périmètre restreint sur les dépenses de personnel en charge de l'accompagnement socioprofessionnel

**Nota bene : versement d'une avance de 50% de la subvention programmée à l'issue de l'établissement de la convention attributive d'aides.**



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

## ZOOM SUR CERTAINES OBLIGATIONS

Respect des règles de la commande publique (publicité et procédure de mise en concurrence) et des réglementations sur les aides d'Etat

Information du service gestionnaire sur l'avancement de l'opération et acceptation de tout contrôle administratif, technique et financier

Suivi de la réalisation physique et financière l'opération et obligation de conservation des pièces comptables et non comptables jusqu'en 2034

Obligation d'information et de communication sur l'intervention des fonds européens



**EUROPE DIRECT**  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

## NOUVELLES OBLIGATIONS DE COMMUNICATION

Les bénéficiaires doivent :

- s'assurer que les participants sont informés du soutien de l'opération par l'Union européenne
- apposer sur l'ensemble de leurs supports de communication :
  - l'emblème
  - la mention « Cofinancé par l'Union européenne » (ou « Financé par l'Union européenne »)



Cofinancé par  
l'Union européenne

Quel que soit le support :

→ Affiches, panneaux, plaques : utiliser le Generator pour les créer

<http://info regio-generator.s3-website.eu-west-3.amazonaws.com>



EUROPE DIRECT  
Cantal

Chaque jour à vos côtés





Cofinancé par  
l'Union européenne

## CONTACTS

Céline BONHOMMET

04-71-46-22-51

[cbonhommet@cantal.fr](mailto:cbonhommet@cantal.fr)

Nathalie MEALET

04-71-49-33-82

[nmealet@cantal.fr](mailto:nmealet@cantal.fr)



**EUROPE DIRECT**

Cantal

Chaque jour à vos côtés

